

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 mars 2012
Français
Original : anglais

Commission de consolidation de la paix

Sixième session

Comité d'organisation

**Lettre datée du 27 mars 2012, adressée au Représentant
permanent de la Turquie auprès de l'Organisation
des Nations Unies par le Président de la Commission**

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre datée du 20 mars 2012, dans laquelle vous indiquez que la Turquie souhaitait participer aux travaux de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix.

J'ai le plaisir de vous informer que la demande formulée dans la lettre susmentionnée n'a rencontré aucune objection de la part des membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix. La Turquie est donc invitée à participer à toutes les réunions de la formation Sierra Leone de la Commission, conformément aux paragraphes 7 b) des résolutions 60/180 de l'Assemblée générale et 1645 (2005) du Conseil de sécurité.

Le Président
(*Signé*) Abdulkalam Abdul **Momen**

